

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 23 novembre 2016

sous la Présidence de Madame Anne Viredaz Ferrari

Préavis 21-2016 Renouvellement du central téléphonique
Crédit demandé CHF 460'000.-

Le Conseil communal de Pully,

- vu le préavis municipal N° 21-2016 du 12 octobre 2016,
- vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver l'acquisition d'un nouveau système de Téléphonie IP / Communication Unifiée selon descriptif du présent préavis ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 460'000.- TTC destiné à couvrir les coûts de ce projet ;
3. de financer ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
4. d'autoriser la Municipalité à procéder à un amortissement de ces dépenses sur 5 ans au maximum, déduction faite des montants facturés aux différents partenaires.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Anne VIREDAZ FERRARI

Le secrétaire



Bernard MONTAVON